

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

Président : M. LOUVETZ

Quorum : 13

Convocation du : 17 novembre 2017

Ordre du jour : Voir courrier joint

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

Nomination du secrétaire de séance : Monsieur DEMEESTER

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 28 novembre 2017
COMPOSITION DU CONSEIL

	Présents	Absents	Excusés	EMARGEMENT
Membres de droit				
Monsieur LOUVETZ, Principal	X			
Monsieur GAWLIK, Principal Adjoint	X			
Monsieur DEMAIN, Gestionnaire	X			
Madame AVRIN, C.P.E.	X			
Représentants au titre du Conseil Départemental				
Madame COTTENYE Joëlle		X		
Monsieur ZOUTE Pascal		X		
Représentants au titre de la Commune				
Madame RAUX Marie-Paule	X			
Personnalités qualifiées				
Monsieur DE BERNY Philippe	X			
Représentant de la communauté de communes Pévèle Carembault (à titre consultatif)				
Monsieur CLEMENT Sylvain			X	
Représentants élus au titre des Personnels d'Enseignement, d'Education, de Documentation et de Surveillance				
Madame MOUSSA Aïcha				
Madame HALFTERMEYER Ghislaine ^{M^{me} TUAL}				
Monsieur CARLIER François				
Monsieur DERAM Sébastien		X		
Madame SANNIER Karine	X			
Monsieur EHRLICH Jean Brice	X			
Représentants élus au titre des Parents d'élèves				
Monsieur DEMEESTER Christophe	X			
Madame DELCAMBRE Nathalie		X		
Monsieur REGHEM Didier	X			
Madame DERUE Stéphanie	X			
Monsieur LACHAÏER Laurent	X			
Monsieur CRETEUR Cyril	X			
Représentants élus au titre des Elèves				
Monsieur MISSFELD Raphaël	X			
Mademoiselle ROUTIER Romane	X			



Collège Françoise Dolto

Monsieur le Principal

à

Monsieur LOUVETZ

Pont-à-Marcq le 17/11/2017

Secrétariat de Direction

Dossier suivi par :

Monsieur,

Madame DEMULDER

J'ai l'honneur de vous inviter à participer :

- au Conseil d'Administration qui aura lieu :

Le mardi 28 novembre 2017 à 18 h précises en salle du conseil.

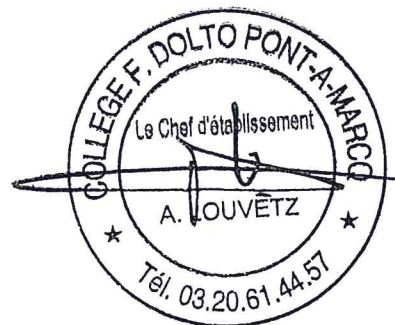
A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 07 novembre 2017.
- Présentation du budget 2018 : répartition de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental.
- Informations diverses du chef d'établissement
- Questions diverses (à transmettre 4 jours ouvrés avant la date du CA).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

27, rue Germain Delhaye
BP 25
59710 PONT-A-MARCQ

Téléphone
03.20.61.44.57
Télécopie
03.20.64.94.58
Courriel
ce.0594866u@ac-lille.fr



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

OBJET : OUVERTURE DE SÉANCE	Réservé à L'I.A.
<p>A 18 h00, le quorum étant atteint, Monsieur Louvetz, Principal, déclare la séance ouverte.</p> <p>Monsieur le Principal demande aux membres du CA s'ils acceptent que deux étudiants en CAPES Musical puissent participer au CA en auditeurs libres sans participer aux votes.</p> <p>La demande est acceptée à l'unanimité</p> <p>Comme convenu lors du dernier CA, le compte rendu est pris en charge par les parents à savoir Monsieur Demeester</p> <p>➤ <u>Approbation du compte rendu du CA du 07 novembre 2017</u></p> <p>Votant : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont adopté à l'unanimité le procès verbal du CA du 07/11/2017.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Présentation du budget 2018 : répartition de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental.</u></p> <p><u>1. Présentation du budget par Monsieur Demain</u></p> <p>cf. documents fournis en annexe au CA</p> <p>La dotation de fonctionnement allouée par le département est de 99038€.</p> <p>Arrivée pendant la présentation du budget de Monsieur De Berny, Monsieur Ehrlich, Madame Derue et Monsieur Reghem ce qui porte le nombre de votant à 18.</p> <p><u>1.a Restauration</u></p> <p>Après pris en compte des forfaits que le collège reçoit et prise en compte des achats de nourritures et des frais de fonctionnements, le coût global d'un repas est de 2,79€.</p> <p><u>1.b Présentation générale du budget</u></p> <p>Budget est équilibré après prélèvement de 1500€ sur le fond de réserve. Suite à ce prélèvement le fond de réserve s'élève à 55836 €, donc le prélèvement à un faible impact.</p> <p>PEDC</p> <p>Monsieur Demain précise que le PEDC est reconduit pour 3 ans (PEDC = somme forfaitaire par élève allouée par le département pour des activités. Cette allocation se fait sur la base des effectifs de l'année n-1. Cette somme allouée va permettre de financer entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18k€ de subvention pour la salle des sports • Estimation de 5k€ pour le renouvellement des manuels scolaires (cette estimation sera revue lors d'un CA 2018 lors des révisions de budgets) <p>Les voyages ne sont pas intégrés dans la ligne relative aux pôles culturels / linguistiques</p> <p>Monsieur le principal souligne l'importance des frais téléphoniques dans le budget des frais de fonctionnement. L'explication de cette somme est liée au fait que la ligne internet est une ligne domestique. La fibre est arrivée sur Pont-à-Marcq mais le collège n'est pas encore connecté. Monsieur Demain souligne qu'il ne souhaite pas résilier le contrat actuel tant qu'il n'aura pas la certitude de la part du département que la connexion à la fibre est effectuée dans le cas contraire le collège serait privé de téléphone. Il préfère donc poursuivre l'abonnement quelque mois après la mise en œuvre de la fibre pour assurer la transition.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h

n° de la séance : 02/2017

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>Monsieur Demain explique aussi que la ligne budgétaire relative aux bourses sera équilibrée suite à une augmentation de crédit de 3000€. Monsieur le Principal justifie cette augmentation par une augmentation des aides de 15% par rapport aux années précédentes.</p> <p>Question de Monsieur Lachaïer pour savoir si le collège mutualise certains achats (entretien, nourriture) avec d'autres établissements, Monsieur Demain confirme la mutualisation dans certains domaines, mais pas sur l'ensemble des achats souhaités</p> <p>La masse salariale de l'établissement s'élève à 3 363 861 €.</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à la l'unanimité le budget 2018.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES	Réservé à L'I.A.
<p><u>2. Informations diverses communiquées par Monsieur le Principal</u></p> <p>Le collège sera fermé le mercredi 13 décembre matin (à confirmer) pour solutionner les problèmes liés à la coupure du mois de novembre qui a touché Pont à Marcq et les communes environnantes. Si l'intervention ne se fait pas à cette date, celle-ci se fera à une date où les élèves ne seront pas présents dans le collège. Des disjoncteurs défectueux sont à remplacer dans le collège, globalement un "check-up" complet du système électrique est à prévoir</p> <p><u>3. Temps de paroles pour les représentants des parents</u></p> <p>Pas de question de la part des parents d'élèves</p> <p>Clôture du CA à 18h50</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2017 à 18 h
n° de la séance : 02/2017

Le Secrétaire de séance

C. DEMEESTER



Le Président

